



Communiqué de presse

05 avril 2023

Comptes 2022 : un résultat exceptionnel dans un contexte volatil

Les comptes 2022 de la Ville de Genève sont positifs à hauteur de 148,9 millions de francs. Le déficit budgété de 23,1 millions a pu être largement absorbé grâce à des revenus fiscaux extraordinaires, provenant tant des personnes physiques que morales. Ce résultat permet de diminuer la dette.

Les comptes 2022 de la Ville de Genève ont été bouclés avec un excédent de revenus de 148,9 millions de francs, sur un budget d'un peu plus de 1,2 milliard. Ce résultat tranche avec le déficit initialement prévu, qui avait été évalué à 23,1 millions de francs, en se basant sur les prévisions établies par l'administration fiscale cantonale. Il est dû à des revenus fiscaux extraordinaires provenant à la fois des impôts sur les personnes morales et les personnes physiques, supérieurs au budget de 153,4 millions. «L'écart inédit entre les prévisions et le résultat aux comptes est le fait d'une situation atypique. Il provient notamment d'entreprises actives sur des marchés dont la volatilité a été accentuée par les crises que nous traversons », précise Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement.

Des revenus inédits

Ainsi, l'impôt sur les personnes physiques, composant 50,4% des revenus nets, se monte à 710,3 millions (+91,5 millions par rapport au budget). Cette différence provient majoritairement de correctifs portant sur les années antérieures (+57,7 millions). L'impôt sur les personnes morales - un quart des revenus nets - se chiffre à 212,3 millions (+61,9 millions, dont 22,4 millions de correctifs). La taxe professionnelle communale comptabilise une augmentation de 12,1 millions, atteignant 118 millions (8,3% des revenus nets). Le dynamisme de secteurs clés à Genève, tels que le commerce international, la finance et l'horlogerie, explique ce résultat. Au total, les revenus nets se montent à 1,418 milliard.

Les prévisions fiscales des personnes morales de 2022, établies sur la base d'estimations faites en 2021 par les entreprises, ont été largement sous-évaluées en raison de la situation d'instabilité qui prévalait. Celle-ci a incité ces dernières à établir des perspectives pessimistes, qui ne se sont finalement pas réalisées. Si le décalage entre le moment des estimations et les déclarations réelles n'a pas de grand impact en période de stabilité, il n'en va pas de même dans une période de crises successives, qui rend les hypothèses plus aléatoires. La volatilité de ces revenus hors normes met en exergue les incertitudes quant à leur pérennité.

Les charges nettes, qui se montent à 1,269 milliard, sont conformes aux prévisions budgétaires (1,238 milliard), l'écart provenant d'effets comptables.

Une dette qui diminue

Ce résultat a eu pour effet une diminution de la dette de la Ville de Genève, qui s'établissait à 1,7 milliard à fin 2022 contre 1,6 milliard à ce jour. Conformément au règlement voté par le Conseil municipal en 2017, le Conseil administratif propose de doter de 6 millions de francs supplémentaires la réserve conjoncturelle constituée en vue d'anticiper les éventuels déficits budgétaires des prochains exercices. Cette réserve se montera ainsi à 105 millions de francs. Elle atteint de ce fait la cible qui avait été prévue, dans le but de provisionner l'ensemble des déficits projetés dans le cadre du retour à l'équilibre d'ici 2028. Les investissements, qui se sont élevés à 94.5 millions en 2022, sont largement autofinancés. Ce montant reste stable par rapport aux années précédentes.

Contact pour les médias :

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, Collaboratrice personnelle
022 418 22 40 ou 078 760 97 97 – anna.vaucher@ville-ge.ch